

BIENVENUE DANS NOTRE ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE THEATRE NADIA & LILI BOULANGER

Découvrez les différents parcours adaptés à l'âge et à la pratique de chacun et proposés aux musiciens amateurs.

LE PARCOURS D'ÉVEIL MUSICAL ET D'INITIATION

Le projet d'éveil musical et d'initiation porte l'ambition de sensibiliser tous les enfants aux plaisirs du monde sonore et de les préparer à l'apprentissage futur d'un instrument de musique.

L'éveil musical est un moyen pour :

- Favoriser l'apprentissage, l'inventivité,
 - Associer le langage verbal, musical et corporel
 - Prendre conscience de son corps, appréhender l'espace
-
- **Accès :** à partir de la petite section de maternelle
 - **Durée :** de 30 mn à 1h00 en fonction des âges

LE PARCOURS COMPLET

Ce parcours permet de former de façon complète un élève musicien, en conformité avec les recommandations du schéma national d'orientation pédagogique.

- **Accès :** à partir du CE1 (7 ans) jusqu'à 25 ans
- **Durée :** 3 cycles, potentiellement diplômants. La durée de chaque cycle peut varier de 3 à 5 ans

CONTENU :

- **Pratique collective :** de 45 mn à 1H30 suivant les formations. Chorale enfant ou ados, atelier théâtre pour les débutants, et accès à toutes les autres pratiques collectives dès que possible.
- **Formation musicale*** : de 45 mn à 1H.
- **Pratique instrumentale :** 30 mn de cours de la première année à la deuxième année de cycle II, 45mn à partir de la 3ème année de cycle II.

** Pour les ados ayant atteint la 3ème année de cycle II, la formation musicale est optionnelle.*

LE PARCOURS ADULTE

Le parcours adulte formalise la présence indispensable des pratiques collectives pour tout enseignement instrumental.

- **Accès** : ouvert aux adultes, à partir de 25 ans
- **Durée** : une année, renouvelable

CONTENU :

- **Pratique collective** : de 45 mn à 1H30 suivant les formations. Accès à toutes les pratiques collectives sans limitation de nombre (y compris la formation musicale adulte grands débutants).
- **Pratique instrumentale** : 30 mn de cours.

LES ATELIERS ET PRATIQUES COLLECTIVES

Les ateliers et pratiques collectives proposés au sein de l'école municipale de musique permettent la pratique régulière et encadrée de la musique en groupe.

- **Accès** : ouverts aux élèves et musiciens amateurs hors école de musique dès que leur niveau ou leur âge le permet. Cette formule donne accès illimité à toutes les pratiques collectives proposées.

CONTENU :

- Ateliers d'éveil à partir de 3 ans, initiation à partir de 6 ans
- Atelier jazz-blues-groove
- Atelier musiques actuelles ados et musiques actuelles adultes
- Fanfare
- Atelier percussions
- Ensemble de cordes
- Chorale enfants
- Groupe vocal ados
- Chorale séniors
- Ateliers théâtre enfants – ados – adultes
- Ensemble guitares & friends
- Formation Musicale
De 30 mn à 1H30

LES STAGES ET PROJETS PONCTUELS

Des stages et projets sont régulièrement proposés gratuitement aux élèves de l'école de musique, en complément des cours et pratiques collectives hebdomadaires.

- **Accès** : ces stages sont ouverts à tous les musiciens amateurs du territoire, quel que soit leur âge. Ces propositions sont également accessibles à tout musicien amateur du territoire intéressé, mais non-inscrit à l'année à l'école de musique (tarif adapté).